

TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE DE L'AIR - SALON-DE-PROVENCE

Valeur : 0,25 F

Couleurs : vert foncé, gris, bleu

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par HALEY

Format horizontal 22 × 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 6 novembre 1965 à PARIS (École Militaire, 5, place Joffre, Paris 7^e) et à SALON-DE-PROVENCE (Bouches-du-Rhône) ;

générale, le 8 novembre 1965 dans les autres bureaux.

Après que la première guerre mondiale lui eut valu de faire, sur le plan militaire, des débuts auréolés de gloire, l'aviation voit son importance croître rapidement, au cours des années qui suivent, grâce au prodigieux développement des techniques enregistré dans le domaine de l'aéronautique.

Mais, si les appareils se perfectionnent, la complexité de leur entretien et de leur utilisation grandit en proportion, à tel point qu'il apparaît bien vite indispensable d'assurer une formation particulière aux futurs officiers de la jeune armée de l'Air.

C'est ainsi qu'une première école fonctionne, dès 1931, à l'intention des officiers mécaniciens, recrutés parmi les anciens élèves diplômés des Arts et Métiers. Trois ans plus tard, la loi du 2 juillet 1934 décide la création d'une École de l'Air dans laquelle seront regroupés mécaniciens et pilotes et qui constituera pour les « aviateurs » l'équivalent de ce que sont alors Saint-Cyr et l'École navale pour les armées de Terre et de Mer.

L'École de l'Air, installée tout d'abord à Versailles, dans la caserne des Petites-Écuries, accueille le 4 novembre 1935 les 52 élèves de sa première promotion, baptisée « Georges Guynemer » en souvenir du héros de la Grande Guerre, mort à 23 ans après avoir totalisé 53 victoires en combat aérien.

En 1937, l'École quitte la région parisienne pour s'établir à Salon-de-Provence, dans des bâtiments spécialement construits à son intention. Lorsqu'en 1939 la guerre éclate et prend possession du monde pour près de six années, l'École, encore bien jeune, compte pourtant déjà des « anciens » qui seront présents sur tous les fronts de France, d'Angleterre, de Russie même avec la célèbre escadrille *Normandie-Niemen*, et participeront activement à la Résistance. Durant cette période, à la fois douloureuse et glorieuse, 176 élèves — sur les 551 que comptaient les cinq premières promotions — tomberont au champ d'honneur.

Parallèlement, l'École ne cessera à aucun moment de poursuivre sa tâche formatrice ; lorsqu'elle ne pourra plus le faire officiellement, après que sa dissolution ait été prononcée en 1942, elle la fera secrètement, soit en dehors des frontières — à Marrakech — soit en France même, sous le couvert des « compagnies de guetteurs » ou autres organismes factices.

1946 : c'est l'année de la réinstallation dans les bâtiments de Salon-de-Provence, pour accueillir la première promotion de l'après-guerre, baptisée elle aussi du nom d'un héros de l'aviation française « Commandant de Saint-Exupéry » ; 1946, c'est également l'année où l'École de l'Air se voit décerner la croix de chevalier de la Légion d'honneur avec une citation, en date du 14 juin, rendant hommage à cette « pépinière incomparable de combattants et de chefs aériens » ; la remise officielle de la décoration au drapeau de l'École va permettre aux anciens de se retrouver à Salon en 1947 : le plus âgé d'entre eux a seulement 35 ans !

Depuis, l'École a repris ses activités et, mieux même, les a étendues en fonction des impératifs techniques modernes ; c'est ainsi que trois concours annuels préparent aux diverses spécialités : navigant, mécanicien et télémécanicien pour l'un des concours, officier des bases aériennes et commissaire de l'Air respectivement pour les deux autres.

Au total, chaque année voit entrer dans les bâtiments de Salon-de-Provence plus de deux cents nouveaux « poussins » appelés à devenir des « aigles » pour la promotion qui leur succédera. À ce moment-là, en effet, comme le veut l'insigne de l'École qui représente un aigle donnant le poignard — arme symbolique des officiers de l'Armée de l'Air — à de jeunes aiglons dans un nid, ils auront acquis, avec le titre d'ancien, le droit de procéder à la traditionnelle « remise des poignards » à leurs cadets en leur rappelant la fière devise de Guynemer, devenue celle de l'École de l'Air : « Faire face ».

